

**EXERCICE DES DROITS DE VOTES**

**NEXTSTAGE AM**

**Rapport au 31 décembre 2023**

## 1. Objectifs

Le présent rapport a pour objectif de présenter un compte rendu de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement actionnarial de NextStage AM auprès des sociétés financées pour le compte de ses investisseurs.

## 2. Rappel des références réglementaires

Les conditions d'exercice de ces droits de vote ont été fixées aux articles L.533-22 et R.533-16 du Code monétaire et financier (le « **CMF** »).

En applications des dispositions de la Directive (UE) 2017/828 du 17 mai 2017 modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires (Directive dite « droit des actionnaires » transposée par le Décret 2019/1235 du 27 novembre 2019), et conformément à l'article R.533-16 du CMF, NextStage AM met à la disposition du public sur son site internet un compte rendu annuel de la mise en œuvre de sa politique de vote et d'engagement actionnarial mentionné au I de l'article L. 533-22 qui comprend notamment :

- Une description générale de la manière dont les droits de vote ont été exercés ;
- Une explication des choix effectués sur les votes les plus importants ;
- Des informations sur le recours éventuel à des services rendus par des conseillers en vote ; et
- L'orientation des votes exprimés durant les assemblées générales, cette information pouvant exclure les votes insignifiants en raison de leur objet ou de la taille de la participation dans la société.

Conformément au II de l'article R.533-16 du CMF, une ou plusieurs de ces informations peuvent ne pas figurer dans le rapport annuel si les motifs pour lesquels elles ont été écartées y figurent.

## 3. Description de la politique de vote et d'engagement actionnarial 2023

La politique de vote et d'engagement actionnarial de NextStage AM présente l'organisation dont la finalité est de :

- Rendre compte des conditions dans lesquelles NextStage AM intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement ; et

- Décrire quand et comment sont exercés les éventuels droits de vote détenus dans les véhicules gérés afin que ces droits bénéficient exclusivement au véhicule géré concerné et à ses investisseurs.

Les droits attachés aux titres de sociétés financées par les véhicules gérés ont été exercés conformément à la politique de vote et d'engagement actionnarial de NextStage AM disponible sur le site internet de la société ([www.nextstage-am.com](http://www.nextstage-am.com)).

## 4. Exercice des droits de vote 2023

NextStage AM exerce les droits d'actionnaires et les droits de vote dans les participations (les « **Participations** ») détenues par les véhicules gérés en appliquant les principes généraux suivants :

- Assurer le suivi des opérations des Participations ;
- Garantir que les droits de vote sont exercés conformément aux objectifs et à la politique d'investissement du véhicule géré en question ;
- Prévenir ou gérer tout conflit d'intérêts résultant de l'exercice des droits de vote.

Conformément à sa politique de vote et d'engagement actionnarial, NextStage AM a déterminé un seuil minimum de détention de titres en dessous duquel elle considère qu'elle ne bénéficie pas d'une participation effective et influente dans la vie de la Participation en exerçant ses droits de vote. Ce seuil de détention est fixé en pourcentage du nombre de droits de vote en circulation et s'élève à 1%.

### 4.1 Périmètre de vote aux assemblées générales

Le nombre de Participations cotées de NextStage AM s'élève à 36 au 31 décembre 2023.

Le nombre total d'assemblées générales ayant eu lieu au cours de l'année 2023 est de 51 (cf. Annexe 2).

### 4.2 Mode d'exercice des droits de vote – Recours à des conseillers en vote

NextStage AM a exercé ses droits de vote pour 30 assemblées générales sur 51 ayant eu lieu dont :

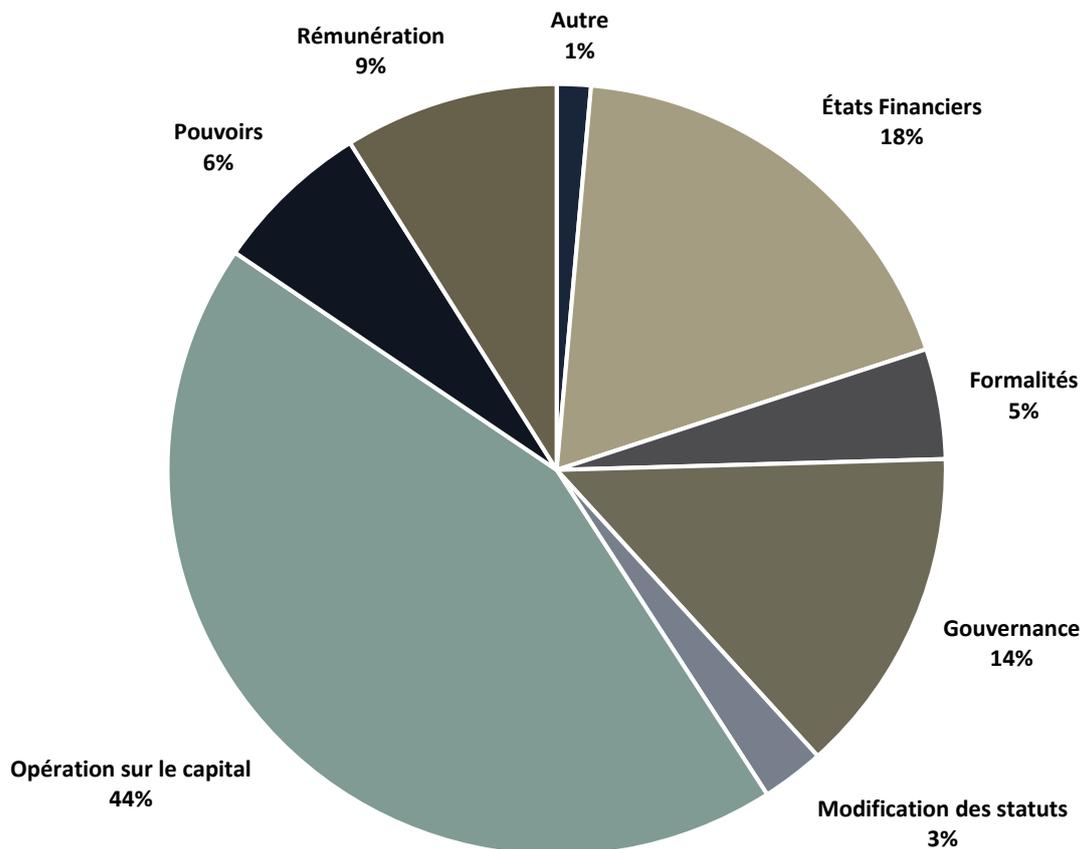
- 3 votes sur place,
- 27 votes par correspondance en conformité avec la politique d'exercice des droits de vote de NextStage AM ;
- 3 votes non réalisés en raison d'une absence de disponibilité au moment du vote ;
- 1 vote non réalisé en raison de la cession d'une Participation ; et
- 17 votes non réalisés en raison d'une influence limitée de NextStage AM au capital.

A ce jour, NextStage AM ne fait pas appel à des conseillers de vote mais prend part au vote dans les assemblées générales des Participations des véhicules gérés.

### 4.3 Classification des résolutions proposées

Au global, ce sont 1 841 résolutions qui ont été proposées sur le périmètre des Participations de NextStage AM. La répartition de ces résolutions est la suivante :

#### Classification résolutions périmètre NextStage AM



### 4.4 Non-respect de la politique de vote

NextStage AM n'a pas été confrontée à une situation l'obligeant à ne pas respecter sa politique de vote et d'engagement actionnarial.

### 4.5 Situations de conflit d'intérêts

NextStage AM n'a pas été confrontée à une situation de conflit d'intérêts.

## 5 Suivi de la stratégie, des performances financières et non financières des entreprises, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise

Conformément à sa stratégie d'investissement, NextStage AM investit dans des sociétés entrepreneuriales de croissance à moyen et long terme au travers de ses fonds gérés. Elle met au service des PME et ETI qu'elle accompagne son expertise autour de 5 axes d'accompagnement : la croissance externe, l'internationalisation, le renforcement des équipes et l'optimisation financière. Le suivi des Participations couvre la stratégie générale des Participations en portefeuille (analyse financière, gouvernance, structure de capital).

En tant que signataire, depuis 2012, des Principes pour l'Investissement Responsable (« **PRI** ») de l'ONU, la Société intègre également les questions Environnementales, Sociétales et de Gouvernance (« **ESG** ») dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements ainsi que dans ses politiques et pratiques d'actionnaire responsable, toutefois, elle n'en fait pas, concernant les fonds concernés par l'instruction AMF n°2020-03, un élément (central ou réduit) de communication.

Certaines Participations sont invitées annuellement à répondre à un questionnaire géré par Gaïa Rating (EthiFinance) qui couvrent 141 critères ESG. Ces Participations sont les sociétés du portefeuille que Gaïa Rating aura décidé d'inclure dans son reporting annuel. Cet exercice permet à NextStage de faire des points d'étape et d'accompagner les Participations.

## 6 Annexe 1 – Votes contres lors des assemblées générales

Type de proposition	# total vote contre	# vote contre	Société	Date AG
Opération sur le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ou assimilé	68	5	AGRIPOWER	01-Dec-2023
		4	ALGREEN	28-Jun-2023
		6	ALTHEORA SA	26-Jun-2023
		3	ARCURE SA	21-Jun-2023
		3	BOA CONCEPT	27-Jun-2023
		6	GROUPE TERA SA	29-Jun-2023
		2	HUNYVERS	23-Feb-2023
		6	KERLINK SA	26-Jun-2023
		5	KUMULUS VAPE SA	07-Jun-2023
		5	LEPERMISLIBRE	24-May-2023
		3	LUCIBEL SA	30-Jun-2023
		3	NAM.R	15-Jun-2023
		4	QWAMPLIFY SA	23-Mar-2023
		4	S.M.A.I.O	20-Jun-2023
		4	TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE	10-May-2023
		1	UV GERMI SA	29-Jun-2023
		4	VOGO	12-Jun-2023
		Etats financiers	1	1

## 7 Annexe 2 – Tableau des assemblées générales de l'année 2023

Société	Date d'AG	Lieu AG	Type d'AG	Vote sur place ?	Vote fait ?
AGRIPOWER FRANCE SASU	01-Dec-2023	CARQUEFOU	MIX	Non	Oui
				Non	Oui
ALGREEN	14-Sep-2023	LYON	MIX	Non	Non
	20-Mar-2023	LYON	ExtraOrd	Non	Oui
	28-Jun-2023	LYON	ExtraOrd	Non	Oui
ALTHEORA SA	26-Jun-2023	MAUVES	MIX	Non	Oui
ARCURE SA	21-Jun-2023	PARIS	MIX	Non	Oui
	21-Sep-2023	PARIS	MIX	Non	Oui
ATEME SA	28-Jun-2023	VELIZY-VILLACOUBLAY	MIX	Non	Oui
AUBAY	16-May-2023	BOULOGNE-BILLANCOURT	MIX	Non	Non
AXWAY SOFTWARE	11-May-2023	PARIS	MIX	Non	Non
BLUELINEA	29-Jun-2023	TBD	MIX	Non	Oui
BOA CONCEPT	27-Jun-2023	SAINT-ETIENNE	MIX	Non	Oui
CEGEDIM SA	16-Jun-2023	BOULOGNE	MIX	Non	Non
COGRA 48	20-Oct-2023	MENDE	MIX	Oui	Oui
DERICHEBOURG SA	31-Jan-2023	CRETEIL	MIX	Non	Non
ELES SEMICONDUCTOR EQUIPMENT S.P.A.	12-Oct-2023	TODI	ExtraOrd	Non	Oui
	14-Jun-2023	TODI	Annual	Non	Oui
FERMENTALG SA	13-Jun-2023	LIBOURNE	MIX	Non	Non
GENOWAY	29-Jun-2023	LYON	MIX	Non	Oui
GROUPE LDLC SA	29-Sep-2023	LIMONEST	MIX	Non	Non
	30-Mar-2023	LIMONEST	Annual	Non	Non
GROUPE TERA SA	29-Jun-2023	CROLLES	MIX	Non	Oui
HUNYVERS	23-Feb-2023	LIMOGES	ExtraOrd	Non	Oui
ISPD NETWORK	22-Jun-2023	MADRID	MIX	Non	Oui
KERLINK SA	26-Jun-2023	THORIGNE-FOUILLARD	MIX	Non	Oui
KUMULUS VAPE SA	07-Jun-2023	CORBAS	MIX	Non	Oui
LEPERMISLIBRE	24-May-2023	LYON	MIX	Non	Oui
LLAMA GROUP	31-Jan-2023	TBD	ExtraOrd	Non	Non
LUCIBEL SA	30-Jun-2023	BARENTIN	MIX	Non	Oui
MASTRAD SA	04-Jan-2023	PARIS	MIX	Non	Non
	14-Dec-2023	PARIS	MIX	Non	Non
MICROPOLE SA	23-Jun-2023	LEVALLOIS PERRET	MIX	Oui	Oui
NAM.R	11-May-2023	PARIS	MIX	Non	Non
	15-Jun-2023	PARIS	MIX	Non	Oui
NEOEN SPA	10-May-2023	PARIS	MIX	Non	Non
NEOLIFE SAS	26-Jun-2023	LYON	MIX	Oui	Oui
ORDISSIMO SA	29-Jun-2023	MONTROUGE	MIX	Non	Oui
PROLOGUE SA	30-Jun-2023	GENNEVILLIERS	MIX	Non	Oui
QUADIENT SA	16-Jun-2023	ARCUEIL	MIX	Non	Non
QWAMPLIFY SA	23-Mar-2023	LEVALLOIS-PERRET	MIX	Non	Oui
ROCTOOL SA	08-Mar-2023	LE BOURGET DU LAC	ExtraOrd	Non	Oui
	26-Jun-2023	LE BOURGET DU LAC	Annual	Non	Oui
S.M.A.I.O	20-Jun-2023	SAINT PRIEST	MIX	Non	Oui
THE BLOCKCHAIN GROUP SA	30-Jun-2023	PUTEAUX	MIX	Non	Non
TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE	10-May-2023	PARIS	MIX	Non	Oui
	22-Dec-2023	PARIS	ExtraOrd	Non	Non
UPERGY SA	26-May-2023	LIMONEST	Annual	Non	Oui
UV GERMI SA	29-Jun-2023	SAINT-VIANCE	MIX	Non	Oui
VOGO	12-Jun-2023	MONTPELLIER	MIX	Non	Oui
	19-Apr-2023	MONTPELLIER	MIX	Non	Non
WEDIA	05-May-2023	PARIS	MIX	Non	Oui